



Marie Claude VOINÇON

Candidate aux élections législatives 2^{ème} circonscription de Moselle

Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous aujourd'hui, aux habitants de la 2^e circonscription de la Moselle et à l'association –La ligue des conducteurs- sur la politique de répression routière menée par les gouvernements successifs depuis plusieurs années.

Elue députée au sein du groupe parlementaire FN/RBM porté par Marine le Pen mes actions et interventions seront dans le sens et dans l'intérêt des automobilistes et des motards.

Il faut rétablir la sécurité en veillant à la protection des libertés individuelles.

Je soutiendrai et proposerai des lois, des textes et amendements qui vont vers la prévention et non la répression en matière de sécurité routière.

La suppression du permis à points,

La suppression des radars automatiques dans les zones non accidentogènes, sur les autoroutes et les voies rapides limitées à 110km/h.

Nationaliser les autoroutes à moyen et long terme, l'état doit en reprendre le contrôle financé par le contribuable.

Sécuriser les réseaux routiers, l'éclairage urbain et l'état des routes.

Maintien des contrôles mobiles à des points et zones dangereuses.

Sanctions pour la consommation d'alcool et de drogue, représentant un danger réel des accidents mortels sur les routes.

Obtenir un badge spécial pour les usagers des autoroutes à péages effectuant le trajet domicile - lieu de travail pour bénéficier d'un tarif réduit.

Cordialement

Marie-Claude VOINÇON